

Retraites

La loi promulguée, la bataille continue

mercredi 10 novembre 2010

La loi portant réforme des retraites a été promulguée cette nuit.

Décidément, les pouvoirs publics, Président de la République en tête, ne sortiront pas grands de cette période consacrée à la réforme des retraites.

Pour notre part, cela ne change rien à notre détermination à poursuivre la bataille, d'autant que les premières dispositions d'importance de la réforme ne s'appliqueront qu'à partir de juillet 2011. D'ici là, il peut se passer encore beaucoup de choses.

Toutes les dispositions sont d'ores et déjà prises pour assurer le succès de la journée d'action du 23 novembre dans le cadre des décisions de l'intersyndicale.

Par ailleurs, des initiatives se tiennent chaque jour dans les professions et les territoires. Elles s'inscrivent dans la durée et visent à gagner l'ouverture de véritables négociations sur le sujet des retraites, mais également à l'obtention de succès revendicatifs sur l'ensemble des questions de la Protection sociale et sur les questions de l'emploi, des salaires, des conditions de travail, du service public...

Montreuil, le 10 novembre 2010